Le Fonds social européen : maintenir les jeunes dans le système éducatif et favoriser leur insertion professionnelle

La crise économique que traverse l'Europe frappe âprement les jeunes et hypothèque les progrès réalisés en matière de taux d'emploi. La récession fragilise également les services destinés à soutenir l'emploi. Le FSE intervient en aidant les jeunes à obtenir des qualifications et à trouver un travail, avec en ligne de mire les objectifs de la stratégie «Europe 2020» de l'Union européenne pour l'emploi et la croissance.

Les jeunes face au défi de l'emploi

Le taux de chômage des jeunes en Europe est préoccupant. Établi à 14,4 % en 2008, il a augmenté d'environ six points pour atteindre 20,4 % début 2011. En outre, l'école est un lieu où beaucoup de jeunes ne parviennent pas à exploiter pleinement leur potentiel ou à obtenir les compétences recherchées par les employeurs.

C'est la raison pour laquelle la stratégie « Europe 2020 » de l'UE a fait des jeunes sa priorité. L'initiative « Jeunesse en mouvement » de la Commission européenne vise à encourager l'apprentissage tout au long de la vie, la mobilité au sein de l'UE durant les études, et la poursuite de ces dernières au niveau supérieur. Cette initiative a également pour but d'aider les jeunes à réussir leur transition - souvent difficile - vers le monde du travail.

Le Fonds social européen (FSE) joue un rôle essentiel dans le soutien de ces politiques. Il fournit déjà une aide importante à destination des jeunes. Il est le principal instrument financier de l'UE pour stimuler l'emploi des jeunes, l'entrepreneuriat et la mobilité des jeunes travailleurs à des fins d'apprentissage, combattre le décrochage scolaire et améliorer les niveaux de compétence. Plus de 60 % du budget du FSE, soit 75 milliards d'euros pour la période 2007-2013 auxquels s'ajoutent les cofinancements nationaux, soutiennent des mesures à destination des jeunes. Ces derniers représentent près d'un tiers des 10 millions de personnes qui bénéficient annuellement du FSE. Le FSE contribue également à l'amélioration des systèmes d'éducation et d'apprentissage dans les États membres, ainsi qu'à l'apprentissage tout au long de la vie.

Les jeunes dans l'UE

- Les moins de 30 ans représentent un cinquième de la population de l'UE ; leur contribution à l'économie et à la société est essentielle.
- Cinq millions de jeunes (de moins de 25 ans) sont aujourd'hui sans emploi dans l'UE, soit un million de plus qu'en 2009.
- Le taux de chômage est deux fois plus élevé chez les jeunes (20,4 %) que dans l'ensemble de la population active (9,6 %) ; il atteint 30 à 40 % dans certains pays.
- 40 % des jeunes travailleurs ont un contrat d'emploi temporaire (2009), ce qui accentue la précarité de leur situation.
- 12,4 % des 15-24 ans se situent en marge du travail, de l'école ou de la formation ; les jeunes femmes sont davantage touchées par ce phénomène que les jeunes hommes.
- Un jeune sur sept décroche de l'enseignement secondaire et un sur quatre connaît des difficultés de lecture. Moins d'un jeune Européen sur trois possède un diplôme universitaire, contre 50 % des Japonais, par exemple.

COMMISSION EUROPÉENNE

Les jeunes : une force essentielle pour dynamiser la reprise

L'UE connaît une population vieillissante. Aussi à l'avenir est-il essentiel que les jeunes exploitent pleinement leur potentiel créatif et professionnel si les États membres veulent maintenir une croissance durable et renforcer l'innovation et la compétitivité de leurs économies.

La stratégie de croissance « Europe 2020 » a notamment pour objectif de réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 10 % et d'amener au moins 40 % des jeunes à achever des études supérieures.

L'initiative « Jeunesse en mouvement » a pour objectif d'améliorer l'éducation et l'employabilité des jeunes et d'augmenter leur taux d'emploi d'ici 2020, ce qui contribuera à l'objectif global de l'UE de parvenir à un taux d'emploi de 75 % de la population en âge de travailler. Pour ce faire, elle prévoit :

- de mieux adapter l'éducation et la formation aux besoins des jeunes ;
- de permettre à un plus grand nombre de jeunes de bénéficier des bourses de l'UE pour étudier ou se former à l'étranger ;
- d'encourager les pays de l'UE à faciliter pour les jeunes le passage des études vers le travail.

En complément de l'initiative « Jeunesse en mouvement », la « Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois » vise à créer de nouvelles possibilités d'emplois et mettre les Européens en position de les exploiter.

Le FSE : au service des jeunes

Les pays de l'UE définissent les investissements prioritaires du FSE selon leurs besoins exprimés au niveau national. Ils sont traduits dans des Programmes Opérationnels (PO) et mis en œuvre au travers de projets. Pour la période 2007-2013, tous les pays abordent la question des jeunes, qui sont couverts par 91 % des PO, ce qui représente 68 % du budget. Entre 2007 et 2009, et grâce à des actions de formation ou d'accompagnement, 5,8 millions de jeunes ont bénéficié du FSE.

Les domaines d'action du Fonds social européen

1. Maintenir les jeunes dans le système éducatif

Tous les jeunes pâtissent de la crise, et ce indépendamment de leurs niveaux de compétences ou d'éducation. Néanmoins, le chômage est plus élevé chez les jeunes peu qualifiés. Ceux qui ont un diplôme ont plus de chances de trouver du travail. Le FSE soutient les pays de l'UE dans leur lutte contre le décrochage scolaire et permet ainsi aux jeunes de bien démarrer dans la vie.

Des écoles de la deuxième chance

Un jeune qui quitte l'école sans diplôme sera désavantagé, et cela souvent pour tout le restant de sa vie. Dans la région française du Languedoc-Roussillon, 6 % des jeunes sont en décrochage scolaire. Un tiers d'entre eux connaît des problèmes de lecture et d'écriture. Le FSE finance pour moitié le budget des neuf « écoles de la deuxième chance » de la région. Ces écoles misent sur des méthodes d'enseignement innovantes pour améliorer les connaissances, les compétences sociales et la motivation des élèves.

2. De l'école au travail

Un nombre impressionnant d'options de carrière s'offre aux jeunes. Un besoin d'information claire est indispensable pour pouvoir choisir en connaissance de cause. De même, les jeunes ont besoin d'aide pour acquérir l'expérience exigée par les employeurs. Le FSE soutient des projets qui facilitent l'accès à l'emploi, comme par exemple le conseil personnalisé, les formations complémentaires et les stages professionnels. Entre 2007 et 2009, le FSE a aidé 2,7 millions de jeunes à entrer sur le marché du travail.

Parcours d'insertion

Dans la région espagnole de l'Aragon, le FSE a travaillé avec l'agence régionale pour l'emploi, les employeurs et les syndicats pour proposer une formation adaptée aux jeunes non qualifiés et les aider à acquérir les compétences recherchées par les entreprises locales. Au total, quelque 9 000 jeunes ont ainsi trouvé un emploi grâce au programme opérationnel régional.

3. Supprimer les obstacles

L'égalité des sexes est un principe fondamental de l'UE. Atteindre un taux d'emploi de 75 % exige que davantage de femmes intègrent le marché du travail. Le FSE les y aide en améliorant leur employabilité. Il cofinance également des mesures telles que les services de garde d'enfants et des formules de travail flexible afin de permettre de mieux combiner vie privée et vie professionnelle. Il lutte également contre les stéréotypes sexistes.

Égalité des chances

Lors de la « Journée des Filles 2011 » (Girl's Day 2011) en Allemagne, plus de 100 000 adolescentes ont pu visiter des entreprises de haute technologie et des instituts de recherche pour s'informer sur les emplois dans les domaines de la science et des technologies. Avec le soutien du FSE, les événements « Journée des Filles, Avenir des Filles » (Girl's Day, Girl's Future) incitent les jeunes femmes à choisir des métiers traditionnellement masculins dans des domaines où l'Europe a besoin de nouveaux talents. Leurs succès a inspiré la création parallèle d'une « Journée des Garçons » (« Boy's Day ») : les adolescents acquièrent alors une première expérience dans le secteur paramédical (par exemple la profession d'infirmier) et l'assistance sociale. Le programme s'étend à d'autres pays comme les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne.

4. Développer le capital humain

Un tiers du budget du FSE pour la période 2007-2013 est consacré à des projets destinés à « améliorer le capital humain » et à mieux préparer les participants au monde du travail et plus largement à la vie, en particulier dans les régions les moins prospères de l'UE. Ces projets visent non seulement à améliorer la qualité et l'accès à l'éducation et à la formation pour aider les citoyens à trouver un emploi, mais aussi à soutenir la formation tout au long de la vie.

Surmonter la récession

En Irlande, avec la crise économique, les offres d'emploi diminuent d'une façon conséquente, et cette situation affecte surtout les jeunes. A l'échelle du pays, le FSE apporte 36,7 millions d'euros aux programmes « Youthreach » qui visent les jeunes en décrochage scolaire sans diplôme et sans emploi âgés d'au moins 15 ans. Youthreach les aide à recouvrer une confiance en soi et à gagner en autonomie, et leur ouvre la porte d'une formation ou d'un emploi. En 2010, 924 jeunes ont achevé le programme et 67 % d'entre eux ont suivi une formation complémentaire ou trouvé un emploi.

5. Moderniser l'éducation et renforcer la formation professionnelle

Moderniser les systèmes éducatifs et de formation constitue une priorité pour le FSE. Il soutient des mesures destinées à moderniser les cursus d'enseignement dans les écoles et dans l'enseignement supérieur ainsi que les programmes de formation professionnelle afin que les jeunes obtiennent les diplômes et l'expérience requis pour trouver un emploi dans une économie moderne et fondée sur la connaissance. Il s'agit également de faire évoluer les compétences des éducateurs et des formateurs et de préparer cer dernies à utiliser les nouvelles techniques d'apprentissage. Entre 2007 et 2009, 4,1 millions de jeunes ont participé à des projets cofinancés par le FSE relatifs à l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Moderniser l'école

À Prague, en République tchèque, le FSE soutient un programme de modernisation de l'enseignement secondaire et supérieur dans les établissements professionnels.
L'objectif est :

- d'adapter les cursus aux besoins du marché du travail, en proposant aux jeunes en décrochage scolaire des compétences transférables et des possibilités d'apprentissage à distance ;
- de contribuer à prévenir le décrochage scolaire;
- d'aider les jeunes à entrer dans le monde du travail grâce à des conseils professionnels et de proposer des programmes éducatifs l'après-midi ou le soir.

Le programme permet d'aider les enseignants à moderniser leurs méthodes pédagogiques, notamment grâce aux technologies de l'information et de la communication.

6. Améliorer l'accès à l'éducation

L'éducation est un droit pour tous les jeunes, indépendamment de leur statut social ou de leur origine ethnique. Les activités du FSE encouragent les enfants et adolescents de tous âges et tous horizons à trouver leur place dans le système éducatif. Ils peuvent ainsi mieux exprimer leur créativité et réaliser leur potentiel au sein de la société.

Apprendre en s'amusant

En Bulgarie, le FSE permet de développer l'apprentissage extra-scolaire et d'offrir des bourses et des prêts aux étudiants pour leur faciliter l'accès à l'enseignement supérieur. Il s'agit notamment de créer des clubs qui proposent des activités théâtrales, musicales (notamment le chant), mais aussi des débats et des compétitions de tous niveaux. La priorité est d'attirer les enfants issus de groupes ethniques minoritaires et de milieux sociaux défavorisés. Actuellement, un cinquième de la population rom ne dispose même pas des savoirs élémentaires, ce qui hypothèque leur intégration économique et sociale. Au moins 8 000 étudiants devraient bénéficier de bourses d'ici 2013.

7. Encourager la mobilité

À l'avenir, les travailleurs européens devront être plus mobiles et plus adaptables. Selon une enquête récente 53 % des jeunes Européens sont prêts à travailler dans un autre pays de l'UE. Le FSE soutient des programmes de réinsertion professionnelle, d'apprentissage et de mobilité des travailleurs. Les jeunes peuvent ainsi aller dans les régions ou pays d'Europe où les emplois sont plus nombreux, où leurs compétences sont recherchées et où ils peuvent élargir leurs connaissances et leur expérience.

Se sentir chez soi

Un enjeu majeur dans l'est de la Finlande est de continuer à assurer une offre de main-d'œuvre qualifiée. Le FSE cofinance des projets qui aident les jeunes travailleurs des pays voisins à immigrer et à s'intégrer dans la vie professionnelle et la société finlandaises. Certaines initiatives spécifiques leur permettent de débuter un programme d'orientation et de formation dans leur pays d'origine avant de partir et de le poursuivre en Finlande. L'objectif étant de leur offrir les compétences linguistiques et professionnelles requises dans leur nouvelle vie en Finlande.

8. Promouvoir l'intégration sociale

Le FSE soutient les politiques de l'UE en luttant contre la pauvreté chez les jeunes et en promouvant l'intégration des jeunes issus de groupes vulnérables. Il aide des jeunes socialement défavorisés à entrer dans le monde du travail et à s'intégrer pleinement dans la société. Ils peuvent, par exemple, améliorer leurs compétences linguistiques et bénéficier d'une orientation personnalisée. Entre 2007 et 2009, 2,8 millions de jeunes ont ainsi participé à des projets cofinancés par le FSE et destinés à lutter contre l'exclusion sociale.

KE-30-11-202-FR-C

Un bon départ dans la vie

Dans les régions rurales de l'ouest du Pays de Galles au Royaume-Uni, le FSE a alloué 4,5 millions d'euros à un projet qui prend en charge, le plus tôt possible, les jeunes les plus exposés au décrochage scolaire et qui risquent donc une marginalisation éducative, professionnelle et sociale ("NEET" : not in Education, Employment, or Training). Enseignants et animateurs de groupes de jeunes coopèrent pour offrir conseils et soutien en matière d'intelligence émotionnelle aux jeunes de 11 à 13 ans. Le projet a permis d'aider plus de 7 000 jeunes.

9. Jeunes entrepreneurs

Les jeunes ayant un projet entrepreneurial sont l'un des groupes cibles de l'instrument de micro-financement de l'UE lancé en 2010 alors que la crise actuelle complique l'accès au financement par les banques commerciales. Avec un budget initial de 100 millions d'euros, le fonds propose des prêts allant jusqu'à 25 000 euros pour les entreprises en phase de démarrage (start-ups), et ce souvent avec l'appui d'une formation en gestion cofinancée par le FSE. Entre 2007 et 2009, 3,6 millions de jeunes ont participé à des projets cofinancés par le FSE destinés à promouvoir l'adaptabilité et l'entrepreneuriat.

Identifier les meilleurs jeunes entrepreneurs

Chaque année en Estonie le concours « Ajujaht » (la chasse aux cerveaux), cofinancé par le FSE, encourage des jeunes entrepreneurs ambitieux à présenter en ligne leurs idées originales à un panel de spécialistes du monde des affaires. Les 20 meilleurs jeunes innovateurs bénéficient d'une formation de trois mois qui couvrent toutes les matières dont ils ont besoin, ainsi que l'aide d'un mentor pour élaborer un plan d'affaires. Les lauréats se partagent un prix de 64 000 euros et bénéficient aussi d'un programme de soutien d'un an pour les aider à réaliser leur projet.

Conclusion

Suite à la crise économique la situation des jeunes s'est détériorée et est aujourd'hui pire que lorsque les programmes du FSE ont été élaborés pour la période 2007-2013. Les activités du fonds sont donc développées et adaptées à la lumière de ce nouveau contexte. La Commission européenne s'est engagée à réaliser un bilan des interventions actuelles du FSE et à travailler avec les pays de l'UE pour identifier les principales mesures cibles et actions politiques qui devraient être soutenues en priorité par le FSE. Cela se fera au moyen du système de notification du FSE et du suivi global de la stratégie « Europe 2020 ».

Une chose est claire : le Fonds social européen permet à des millions de jeunes de profiter d'une aide éducative, professionnelle et sociale. Il contribue ainsi d'une manière cruciale à la réalisation des objectifs de la stratégie « Europe 2020 » pour restaurer la croissance et créer plus d'emplois de qualité.

Informations complémentaires:

Fonds social européen : http://ec.europa.eu/esf/

Jeunesse en mouvement (en anglais seulement): http://europa.eu/youthonthemove

Le chômage des jeunes (15-24 ans) dans l'UE-27 : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/refreshTableAction.do?tab=table&plugin=1&pcode=teilm021&language=fr

Participants par groupes d'âge: http://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=66&langId=fr

Pour en savoir plus:

Service d'information de la DG emploi, affaires sociales et inclusion
Unité Communication
B-1049 Bruxelles
Fax: +32 2 296 23 93
E-Mail: esf@ec.europa.eu
http://ec.europa.eu/esf

Office des publications

doi:10.2767/38177

ISBN 978-92-79-20531-6

9 789279 205316